

Réf: Dossier N° : 53860

AVIS DE CONSTITUTION

SOCIETE « SAVEURS DE COTE D'IVOIRE »

Siège social : ABIDJAN - COCODY RIVIERA PALMERAIE ROSIER
 PROG.3, 17 BP 563 ABJ 17

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 20 Août 2018, et enregistrés au CEPICI le 05 Sept 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « SAVEURS DE COTE D'IVOIRE » .

Objet: chocolaterie, confiserie, toutes activités connexes et dérivée Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social: 1 000 000 F CFA divisé en Cent (100) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social: ABIDJAN - COCODY RIVIERA PALMERAIE ROSIER
 PROG.3, 17 BP 563 ABJ 17

GERANT: Monsieur AKRE KAKOU YVAN PATRICK .

RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-23718 du 05/09/2018 au Tribunal du

Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°21008 du 05/09/2018

Pour Avis

Le CEPICI

